UN CHAPITRE

DE

GRAMMAIRE

A L'USAGE

DES BOTANISTES

PAR

Le Dr SAINT-LAGER

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

1892

580.1
Sa22c

UN

CHAPITRE DE GRAMMAIRE

A L'USAGE

DES BOTANISTES

PAR

LE Dr SAINT-LAGER

Dans une précédente note, j'ai soumis à l'attention des botanistes quelques remarques orthographiques sur plusieurs noms de genre, en partant de ce principe « que les règles de la langue latine sont depuis longtemps établies et ne sauraient être changées au gré de qui que ce soit, de sorte que, lorsque nous voulons enrichir le vocabulaire scientifique de néologismes destinés à l'expression d'idées autrefois inconnues, nous devons former les nouveaux noms comme auraient fait les anciens auteurs latins, et en nous inspirant des modèles qu'ils nous ont laissés, particulièrement en ce qui concerne la création des mots composés. » (*Bulletin Soc. botan. Lyon*, IX, 1891, p. 32.)

Dans la susdite note, j'ai rappelé que dans la transcription des mots grecs en langue latine, les diphthongues *ai*, *oi*, *ei* sont remplacés par *æ* (achaina = achæna), par *œ* (dioicos = diœcus), par *i* (potamogeitôn = potamogiton). A cette occasion, j'ai signalé l'altération, déjà fort ancienne, du mot *Onothera* (âne sauvage, onagre), en *Œnothera* (vin-bête sauvage !!!)

J'ai expliqué ensuite le mécanisme de la formation des noms composés dont le premier membre est un substantif à radical variable (Leonturus, Gerontopogon, Dracontocephalum).

Actuellement, je me propose d'examiner la question des adjectifs latins composés dont l'emploi, comme épithètes spécifiques, est très fréquent dans la nomenclature.

Ayant été souvent consulté à cet égard par plusieurs botanistes qui s'étonnaient à bon droit de la discordance des auteurs de Flores, j'ai pensé qu'il serait utile d'établir, une fois pour toutes, les règles précises de la composition des adjectifs de cette catégorie.

On sait que Linné, mettant en pratique le précepte de Tournefort « nomina plantarum brevia sint », a systématiquement réduit les noms de plantes à la plus simple expression, c'est-à-dire à un nom générique suivi d'une épithète spécifique, laquelle, en raison de sa forme adjective, s'accorde grammaticalement avec le substantif, ainsi que le prescrit une des règles fondamentales de la langue latine.

C'est ce que montre le tableau suivant où se trouvent, d'un côté quelques phrases diagnostiques usitées dans l'ancienne nomenclature, de l'autre côté les noms simplifiés que l'illustre réformateur appelait *nomina trivialia*.

Thalictrum alpinum, *Aquilegiæ foliis*, florum staminibus purpurascentibus Tourn.....	T. aquileg-i-folium.
Draba palustris siliquosa major alpina, *Bursæ pastoris* folio Cup.	Sisymbrium burs-i-folium.
Cardamine alpina minor, *Resedæ foliis* Tourn.	C. resed-i-folia.
Cistus fœmina *folio Salviæ* C. B.	C. salv-i-folius.
Althæa frutescens *Bryoniæ folio* C. B.....	Malva bryon-i-folia.
Abutilon *Periplocæ folio*, fructu stellato Dillen	Sida periploc-i-folia.
Hermania frutescens, *folio Lavendulæ* latiore et obtuso Boerh.....	H. lavendul-i-folia.
Genista africana *Ericæ folio*, floribus parvis luteis in capitula congestis Ray.....	Borbonia eric-i-folia.
Astragalus orientalis altissimus, *Galegæ foliis* angustioribus, flore minimo Tourn...	A. galeg-i-formis.
Onobrychis maderasp. *Nummulariæ folio*, Ornithopodii siliquis Petiv.	Hedysarum nummular-i-folium.
Rosa pumila spinosissima, *folio Pimpinellæ* glabro, flore albo J. B.	R. pimpinell-i-folia.
Opuntia arbor spinosissima, *foliis Portulacæ* cordatis Plum.....	Cactus portulac-i-folius.
Aster flore luteo, *folio Cymbalariæ* Ray. ..	Cineraria cymbalar-i-folia.
Stoebe major *foliis Erucæ* mollibus lanuginosis C. B.	Centaurea eruc-i-folia.
Quamoclit *Hederæ folio* trifido Plum.....	Ipomæa heder-i-folia.
Horminum virginianum erectum, *Urticæ folio* Morison.....	Salvia urtic-i-folia.
Urtica urens *pilulas ferens* C. B.....	U. pilul-i-fera.

Bermudiana *Palmæ folio*, radice bulbosa
Plum. ..... Sisyrynchium palm-i-folium.

Afin de bien faire comprendre le mécanisme de la formation des adjectifs composés qui remplacent les deux mots principaux des anciennes phrases diagnostiques, j'ai eu soin de disséquer en trois parties chacun de ces adjectifs.

On reconnaît ainsi de la manière la plus évidente qu'ils se composent : 1° du radical d'un substantif féminin de la première déclinaison, abstraction faite de la désinence casuelle *a*, *æ*, *am;* — 2° de la voyelle de liaison *i;* — 3° d'un suffixe *folius*, *folia*, *folium*, ou *formis*, *forme*, ou enfin *fer*, *fera*, *ferum*.

Tels sont, en effet, les trois éléments constitutifs des adjectifs de l'ancienne latinité qui ont servi de modèle. Dans le but de rendre plus exacte la comparaison, je me borne présentement à citer ceux dont l'élément initial est le radical d'un substantif féminin de la première déclinaison, comme dans les adjectifs de la nomenclature Linnéenne ci-dessus énumérés : baccifer, uvifer, herbifer, spicifer, sagittifer, spumifer, gemmifer, margaritifer, aquilifer, stellifer, flammifer, umbrifer ; — laniger, barbiger, setiger, plumiger, penniger, aliger, claviger, squamiger, spiniger, urniger, famiger ; — palmipes, plumipes ; — silvicola, terricola, terrigena ; — arenivagus, herbigradus, undivagus ; — caprimulgus, caprigenus, capricornus, caprificus, lanificus, causidicus, tubicen, tibicen (1) ; — le substantif stillicidium (2).

C'est aussi d'après les mêmes modèles qu'ont été composés les adjectifs suivants de la nomenclature Linnéenne, dans lesquels entre pareillement, comme élément initial, le radical d'un substantif féminin de la première déclinaison.

Ranunculus parnass-i-folius.
Viola primul-i-folia.
Hermannia grossular-i-folia.
— althæ-i-folia.
Geranium hermann-i folium.
Trifolium frag-i-ferum.
Aspalathus eric-i-folia.
Cassia galeg-i-folia.
Saxifraga ajug-i-folia.
Mesembrianthemum lingu-i-forme.
Lantana salv-i-folia.
Athanasia genist-i-folia.
Senecio persic-i-folius.
Senecio eruc-i-folius.
Inula spiræ-i-folia.
Xeranthemum eruc-i-folium.
Ambrosia artemis-i folia.
Chironia bacc-i-fera.

---

(1) *Cen* est un suffixe dérivé du verbe *cano*, *cecini* = tubâ canens, tibiâ canens.

(2) *Cidium* est un suffixe dérivé du verbe *cado*, *cecidi* = stilla cadens, et non stillæ casus, comme le croyait Madvig (Grammaire latine).

Scrofularia betonic-i-folia.
Antirrhinum genist-i-folium.
Veronica heder i-folia (1).
Scutellaria hast-i-folia.
Salix phylic-i-folia.
Sagittaria sagitt i-folia.
Alisma parnass-i-folium.
Arum cann-i-folium.
Globba uv-i-formis.
Avena stip-i-formis.

C'est encore suivant le même mécanisme qu'ont été composés les adjectifs suivants de la nomenclature Linnéenne dont le premier membre est le radical d'un substantif masculin ou celui d'un substantif neutre de la seconde déclinaison.

Radical masculin.

Anemone narciss-i-flora.
Ranunculus platan-i-folius.
Cistus laur-i-folius.
Sideritis hyssop-i-folia.

Radical neutre.

DÉSINENCE *um* AU NOMINATIF

Ranunculus aconit-i-folius.
Arenaria serpyll-i-folia.
Cistus mar-i-folius.
Sisymbrium tanacet-i-folium.
Cardamine asar-i-folia.
Spiræa hyperic-i-folia.
Centaurea lin-i-folia.
Polygonum lapath-i-folium.

DÉSINENCE *ium* AU NOMINATIF

Erysimum hierac-i-folium.
Cistus pol-i-folius.
Senecio pol-i-folius.
— hierac-i-folius.
Campanula lil-i-folia.
— limon-i-folia.
Andromeda pol-i-folia.
Gerardia delphin-i-folia.
Polypodium asplen-i-folium.

Par ces exemples, on voit que, quelles que soient les désinences casuelles *us*, *i*, *o*, *um* des substantifs masculins, *um*, *i*, *o*, *um*, ou *ium*, *ii*, *io*, *ium* des substantifs neutres, c'est le radical seul qui entre dans la composition des susdits adjectifs. Cette constatation est de la plus haute importance dans le cas particulier dont il s'agit actuellement, parce que, comme il sera expliqué plus loin, la plupart des botanistes, ignorant le véritable rôle de la voyelle de liaison *i*, ont faussement cru que, dans les adjectifs ci-dessus mentionnés celle-ci est la marque de la flexion génitive des substantifs *Narcissus*, *Platanus*, *Aconitum*, *Serpyllum*, etc. Une simple coïncidence a donné lieu, comme on le verra, à de nombreuses erreurs.

C'est pourquoi il ne sera pas superflu de démontrer, à l'aide

(1) 2e édition du *Species plantarum*, t. 1. p. 19. Dans la première édition de cet ouvrage, Linné avait écrit V. *hederæfolia*. Un grand nombre de botanistes ont adopté cette graphie manifestement fautive.

d'exemples tirés de l'ancienne latinité, que la véritable formule des adjectifs de cette catégorie est bien

Narciss-i-florus *et non* narcissi-florus
Aconit-i-folius *et non* aconiti-folius.

A cet effet, il suffit d'examiner la structure des adjectifs suivants : vin-i-fer, pom-i-fer, let-i-fer, somn-i-fer; — ov-i-parus, viv-i-parus; — grand-i-loquus, brev-i-loquus, magn-i-ficus.

Il est clair que puisque les verbes *fero, pario, loquor, facio* gouvernent l'accusatif, l'addition de la désinence de flexion aurait produit les adjectifs vinumfer, vivumparus, grandialoquus, magnaficus.

La même remarque est applicable aux adjectifs précédemment cités à propos des substantifs féminins de la première déclinaison : baccifer (baccamfer), caprimulgus (caprammulgus), causidicus (causamdicus). Il a été aussi expliqué que dans les mots tubicen (tubâcen), tibicen (tibiâcen), auxquels on pourrait ajouter quelques autres, tels que fidicen (fidecen), cornicen (cornucen), le suffixe du verbe *cano* régit l'ablatif.

Enfin, dans plusieurs mots composés dont le premier membre est un adjectif, la désinence de flexion ne pourrait être que celle du nominatif, de sorte qu'on aurait : latusfolius, multusflorus, longuspes, unuscolor, altuscomus, multuscaulis.

Cependant il est bien connu que jamais pareille association n'a été faite et que dans tous les adjectifs de cette catégorie les deux mots composants sont unis invariablement par la voyelle de liaison *i*, comme on le voit dans : rotundifolius, latifolius; — multicaulis, multifidus, multiflorus; — longipes, fissipes, palmipes, nudipes; — parvicollis; — unicolor, versicolor, auricolor; — auricomus, alticomus; — cornifrons, corniceps; — breviloquus, grandiloquus, suaviloquens (1).

De ce qui précède il ressort manifestement que la voyelle de liaison *i* a précisément pour fonction de remplacer les désinences casuelles (nominatif, génitif, accusatif, ablatif) qui varient

---

(1) La voyelle de liaison *i* suivie de la désinence *nus* existe aussi dans un grand nombre d'adjectifs simples, tels que : laurinus, cupressinus, piperinus, quercinus ; — caninus, vulpinus, felinus, tigrinus, pantherinus, porcinus, hircinus, ursinus, cervinus, equinus, columbinus, anserinus, olorinus, aquilinus, colubrinus, anguinus, formicinus; — marinus, cerinus, collinus, etc., etc.

suivant les exigences du suffixe, et d'établir ainsi l'uniformité de structure des adjectifs composés. Narciss-i-florus est construit de la manière que mult-i-florus.

Dans tous les exemples précédemment cités, le premier mot de l'épithète spécifique est un substantif de la première ou de la seconde déclinaison dans lequel le radical est le même à tous les cas (*Salv-ia*, *Resed-a*, *Hierac-ium*, *Aconit-um*, *Narciss-us*). Lorsque le premier mot est un substantif de la troisième déclinaison dans lequel le radical du nominatif est différent de celui des autres cas, dits obliques, c'est le radical de ces derniers qui entre dans les mots composés. Du reste, la règle énoncée ci-dessus à propos des substantifs de la première et de la seconde déclinaison s'applique aussi aux mots composés d'un substantif radical variable de la troisième déclinaison : c'est encore la voyelle *i* qui sert à lier les deux mots, ainsi qu'on le voit dans les exemples suivants tirés du *Species plantarum* de Linné.

Actæa cimic-i-fuga (cimex).
Lepidium gramin-i-folium (gramen).
Arabis bellid-i-folia (bellis).
Silene noct-i-flora (nox).
Arenaria laric-i-folia (larix).
Hedysarum styrac-i-folium (styrax).
Buphthalmum salic-i-folium (salix).
Cacalia atriplic-i-folia (atriplex).
Gnaphalium plantagin-i-folium (plantago).
Globularia cord-i-folia (cor).
Cliffortia ilic-i-folia (ilex).
Bignonia cruc-i-gera (crux).
Verbena stœchad-i-folia (stoechas).
Taxus nuc-i-fera (nux).

Les adjectifs ci-dessus énumérés ont été construits conformément aux modèles que nous ont laissés les écrivains de l'antiquité :

Ruricola, agricola, monticola, paludicola; — falcifer, glandifer, lucifer, mellifer; — matricida, fratricida, parricida (altération de patricida) (1); — montivagus, nemorivagus, noctivagus; — floricomus, florilegus, sortilegus, pacificus, juridicus; — artifex, carnifex. — Les substantifs matrimonium, plebiscitum et sacrificium sont construits de la même manière.

C'est aussi en ajoutant au radical des cas obliques de certains substantifs la voyelle de liaison i, puis les désinences *us*, *nus*, *dus*, *lis* qu'ont été formés les adjectifs suivants en usage dans l'ancienne latinité :

---

(1) L'exception présentée par *homicida* (pour hominicida) vient, suivant Bréal et Bailly, de ce que la déclinaison du substantif *homo* était irrégulière dans l'ancien latin. La même explication s'applique-t-elle à *lapicida* (pour lapidicida), ou ce mot est-il une abréviation faite dans le langage populaire ?

Regius, jovius, martius; — arietinus, leporinus, murinus, fibrinus, aprinus, coracinus, bombycinus, styracinus, onychinus; — floridus, roridus; — gentilis, fabrilis (1).

Les explications qui précèdent paraîtront sans doute trop longues aux philologues habitués à se servir de l'analyse grammaticale. Le mécanisme des noms et adjectifs composés est d'ailleurs d'une simplicité telle que le dernier des écoliers le comprendrait aussitôt, si on avait soin de le lui démontrer au moyen de quelques exemples, ainsi que l'a fait, quoique trop brièvement, Madvig dans sa grammaire latine (2).

Toutefois, puisque les botanistes auxquels « le présent discours s'adresse particulièrement » semblent, la plupart du moins, ignorer le mode de construction des mots composés dont ils font un très fréquent usage, j'ai pensé que mon Chapitre de grammaire ne serait pas dépourvu d'utilité. Je ne crois pas me tromper en disant que parmi ceux qui auront la patience de le lire, il en est beaucoup, même parmi les plus savants, pour lesquels la dissection des adjectifs composés en trois éléments (radical du premier terme, voyelle de liaison, suffixe) sera chose nouvelle. Comme dit La Fontaine,

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

---

(1) N'ayant pas à m'occuper dans la présente étude des autres voyelles de liaison *a*, *e*, *o*, *u*, suivies des désinences *tus*, *rius*, *lis*, *us*, *sus*, je me borne à citer les adjectifs acuminatus, pectinatus, capitatus, sceleratus, turbinatus; — pulicarius ; — seminalis, virginalis ; — stramineus, cinereus, pumiceus; — fruticosus, corticosus, glutinosus, rubiginosus, bituminosus, fuliginosus.

On sait que l'emploi du radical des cas obliques est très fréquent dans les substantifs et adjectifs composés de deux mots grecs : Leontopodium, Cynoglossum, Myosotis, Ornithogalum, Androsæmum, Ægilops. Dans ce dernier substantif, de même que dans Taxinonia, la voyelle de liaison est *i* ; dans les autres, beaucoup plus nombreux, la voyelle de liaison est *o*.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que certains noms de plantes sont employés dans la composition des mots, tantôt sous la forme latine, tantôt sous la forme grecque, de sorte qu'on peut dire indifféremment : thymifolium et thymophyllum, dauciformis et daucoides, rosiflora et rhodantha.

(2) « § 205. Quand le premier membre du mot composé est un nom, le second s'attache au radical de ce nom en rejetant les désinences de flexion et *a* et *u* dans la 1re, 2e et 4e déclinaison. Si le second membre commence par une consonne, on intercale la voyelle de liaison *i*. Exemple : *magn-animus*, *caus-i-dicus*, *corn i ger*, *œd-i-fico*, *luc-i fuga*.»

La première ligne de cette phrase doit être ainsi rectifiée : « Dans les mots composés, le second membre s'attache au radical du premier membre..... »

En effet, comme le prouvent l'exemple de *magn-animus*, cité par Madvig, et celui de *long-œvus*, le rejet des désinences de flexion se fait dans les adjectifs (magnus, longus) aussi bien que dans les substantifs : *luc-i-fuga*, *œd-i-ficium*.

Il en est de même, sauf en ce qui concerne la voyelle de liaison, dans les mots composés de substantifs ou d'adjectifs grecs : *cephal-algia*, *micr o-pus*.

Au surplus, celui qui écrit ces lignes ne fait aucune difficulté d'avouer que, pareil aux dévots qui récitent des litanies dont ils ne comprennent pas le sens, il a répété machinalement, pendant une grande partie de sa carrière de botaniste, une multitude de locutions, sans avoir la curiosité d'en chercher la signification et d'en analyser la structure ; comme ses confrères, il les a acceptées de confiance sur la foi des maîtres.

Or, les maîtres se trompent quelquefois, et surtout lorsqu'il s'agit de questions étrangères à leurs études favorites. C'est ainsi que tous ceux qui, depuis Linné, ont contribué à à enrichir la nomenclature botanique ont cru, non seulement qu'il est licite, mais encore qu'il est préférable de donner la forme génitive au nom de plante formant le premier membre de certains adjectifs composés. Linné lui-même, oubliant les modèles antiques qu'il avait souvent imités comme par instinct et sans avoir la notion analytique de leur véritable structure, a composé les expressions suivantes, en vertu de l'idée erronée que je combats actuellement :

Ranunculus rutæfolius (R præcox primus *Rutæ folio* Clusius).
Passiflora tiliæfolia (Granadilla pomifera, *Tiliæ folio* Few.).
Illecebrum alsinefolium (Paronychia hispanica, supina, alsinefolia Tourn.).
Eupatorium sophiæfolium (E. *Sophiæ folio*, flore purpureo Plum.).
E. ivæfolium.
Baccharis ivæfolium.
B. neriifolia (Arbuscula *foliis Nerii* Boerh.).
Aster linariifolius (Ast. americanus, *Satureiæ foliis* scabris Pluk.).
Ipomæa hepaticæfolia (Convolvulus zeilanicus, hirsutus, *foliis Hepaticæ* Herm.).
Euphorbia neriifolia (Tithymalus indicus, spinosus, *Nerii folio* Commel.).
Liriodendron liliiferum (1).
Phalaris erucæformis (Gramen palustre, locustis erucæformibus Barrel.).

Les moralistes ont souvent remarqué que les mauvais exem-

---

(1) Linné a oublié qu'en deux autres chapitres il avait écrit correctement : Campanula *lilifolia* et Ophrys *lilifolia*, conformément aux modèles laissés par Gaspard et Jean Bauhin : Chamæorchis *lilifolia* (Pinax, 84), Orchis *lilifolius* (Hist. plant., II, 770). Lorsqu'il a écrit Erysimum *hieracifolium* (et non E. hieraciifolium), il avait sous les yeux la phrase de G. Bauhin : Leucoium luteum silvestre *hieracifolium* (Pinax, 201). Il n'a pas été tenté d'écrire Campanula *persicæfolia*, parce qu'il venait de lire dans les *Observationes* de Lobel : Campanula *persicifolia* (p. 177). Enfin, en écrivant Phalaris *erucæformis*, il ne s'est pas souvenu que, dans trois autres chapitres, il avait employé les expressions : Senecio *erucifolius*, Centaurea *erucifolia*, Xeranthemum *erucifolium*. Il est clair que si *erucifolius*, *erucifolia*, *erucifolium* sont corrects, *erucæformis* ne l'est pas.

ples trouvent plus d'imitateurs que les bons exemples. Il paraît qu'il en est de même en matière de linguistique. Depuis Linné, le nombre des adjectifs vicieusement composés s'est accru dans une proportion considérable. L'énumération complète en serait trop longue ; je me bornerai à en citer quelques-uns, mais pourtant en assez grand nombre pour qu'on ne croie pas qu'ils sont le résultat de *lapsus calami* ou de fautes typographiques, et afin qu'on soit bien convaincu qu'ils ont été fabriqués en vertu d'une croyance généralement répandue chez les botanistes de tous les pays.

VILLARS.

Epilobium alsinefolium.
Galium corrudæfolium.
Hieracium scorzoneræfolium (1).
— cydoniæfolium.
— staticefolium.
Carduus cerinthæfolius.
Phyteuma betonicæfolium.

LAMARCK.

Cistus lavandulæfolius.
Gouania tiliæfolia.
Hydrocotyle saniculæfolia.
Carduus carlinæfolius.
Gnaphalium yuccæfolium.
Inula primulæfolia.
Conyza chenopodiifolia.
— heliotropiifolia.
Centaurea jacobeæfolia.
Campanula ptarmicæfolia.
— violæfolia.
— cochleariæfolia.
Convolvulus pilosellæfolius.
Buddleia betonicæfolia.
— salviæfolia.
Nepeta melissæfolia.
Salvia scabiosæfolia.
Marrubium catariæfolium.
Phyllanthus phillyreæfolius.
Euphorbia linariæfolia.
Croton tiliæfolius.
— urticæfolius (2).

JACQUIN.

Oxalis fabæfolia.
— lanceæfolia.
Ruyschia clusiæfolia.
Malachra disermæfolia.
Bryonia hederæfolia.
Pelargonium anemonefolium.
Gardenia clusiæfolia.
Senecio verbenæfolius.
Helianthus tubæformis.
Tabernæmontana persicariæfolia.
Solanum lanceæfolium.
Lachenalia liliiflora.
Massonia lanceæfolia
Ixia anemonæflora.
Piper magnolæfolium.
— clusiæfolium (3).

---

(1) Villars a cependant écrit correctement : Phyteuma *scorzonerifolium*. Aux pages XLIV, 297 et 368 du tome I de l'Hist. des pl. du Dauphiné il avait écrit Hieracium *staticifolium;* on ne sait pourquoi dans le tome III, p. 116, il a adopté la forme H. *staticefolium*.

(2) Lamarck a écrit correctement : Cistus *globularifolius*, Cicer *nummularifolium*, Cineraria *chamædrifolia*, Coreopsis *delphinifolia*, Campanula *calaminthifolia*, Chrysophyllum *oliviforme*, Nepeta *heliotropifolia*, Celsia *bugulifolia*.

(3) Jacquin a écrit correctement : Hermannia *scordifolia*, Pelargonium *hermannifolium*, Solanum *stramonifolium*, Justicia *periplocifolia*.

WILLDENOW.

Ranunculus cortusæfolius.
Thalictrum laserpitiifolium.
Pelargonium sidæfolium.
— saniculæfolium.
— cortusæfolium.
Prockia theæformis.
Inga quassiæfolia.
Potentilla cicutariæfolia.
Smyrnium apiifolium.
Bupleurum scorzoneræfolium.
Bryonia alceæfolia.
Gnaphalium lavandulæfolium.
Mikania satureiæfolia.
Stevia iveæfolia.
Pyrethrum ptarmicæfolium.
Campanula alliariæfolia.
Lobelia veronicæfolia.
Nepeta teucriifolia.
— lamiifolia.
Salvia vulnerariæfolia.
Tamus aristolochiæfolia.
Euphorbia herniariæfolia (1).

PERSOON.

Corydallis pæoniæfolia.
Pelargonium coronillæfolium.
Senecio artemisiæfolius.
Melissa veronicæfolia.
Blepharis calaminthæfolia.
— satureiæfolia (2).

VAHL.

Grewia tiliæfolia.
Valeriana alliariæfolia.
Scabiosa rutæfolia.
Tournefortia syringæfolia.
Convolvulus acetosæfolius.
Veronica cymbalariæfolia.
— telephiifolia.
Salvia tiliæfolia.
— calaminthæfolia.
Stachys lavandulæfolia.
Statice auriculæfolia.
Croton althæifolius (3).

LINK.

Pelargonium dondiæfolium.
Acacia rutæfolia.
Tephrosia lanceæfolia.
Patrinia scabiosæfolia.
Veronica euphrasiæfolia.

DESFONTAINES.

Ranunculus fumariæfolius.
Acacia coronillæfolia.
Ononis euphrasiæfolia.
Carum feralæfolium.
Valeriana sisymbriifolia.
Cineraria alliariæfolia.
Stachys nepetæfolia.
Leucas lanceæfolia.
— lamiifolia.
Celsia betonicæfolia.
Statice globulariæfolia.

SALISBURY.

Erica borboniæfolia.
— bruniæfolia.
— buccinæformis.
— claveæflora.
— cristæflora.

---

(1) Adjectifs correctement composés par Willdenow : Hibiscus *lunarifolius*. Pelargonium *delphinifolium*, Potentilla *fragiformis*, Laserpitium *aquilegifolium*, Eupatorium *teucrifolium*, Helianthus *trachelifolius*. Physalis *chenopodifolia*. Hyssopus *scrofularifolius*, Stachys *scordifolia*, Armeria *scorzonerifolia*. Alisma *sagittifolium*.

(2) Adjectifs correctement composés par Persoon : Helianthemum *globularifolium*, Pelargonium *chamædrifolium*. P. *penniforme*, Solidago *limonifolia*.

(3) Adjectifs correctement composés par Vahl : Pentephragma *begonifolium*, Senecio *delphinifolius*, Scorzonera *calcitrapifolia*, Campanula *cochlearifolia*.

Erica diosmæflora.
— genistæfolia.
— onosmæflora.
— quadræflora.
— sicæfolia.
— periplocæfolia.
— azaleæfolia (1).

KUNTH.

Capparis avicenniæfolia.
Malva urticæfolia.
Pavonia sidæfolia.
Polygala rivinæfolia.
Ternstroemia clusiæfolia.
Vitis tiliæfolia.
Alchimilla sibbaldiæfolia.
Lætia guarzumæfolia.
Byrsonima rhopalæfolia.
— coccolobæfolia.
Combretum frangulæfolium.
Œnothera epilobiifolia.
Valeriana urticæfolia.
— prunellæfolia.
— teucriifolia.
Eupatorium inulæfolium.
— persicæfolium.
— salviæfolium.
— calaminthæfolium.
— ballotæfolium.
— prunellæfolium.
— lamiifolium.
Bidens cynapiifolia.
Baccharis polygalæfolia.
Senecio monardæfolia.
Cacalia radulæfolia.
Thibaudia ardisiæfolia.
Calceolaria lavandulæfolia.
Scutellaria malvæfolia.
Salvia cupheæfolia.
Lippia betulæfolia.
Dalechampia aristolochiæfolia.
Croton rivinæfolius (2).

BENTHAM.

Scævola anchusæfolia.
Gilia achilleæfolia.
Buddleia marrubiifolia.
— rondeletiæflora.
Eutoca loasæfolia.
Lamourouxia betonicæfolia.
Nemesia melissæfolia.
Collinsia bartsiæfolia.
Calceolaria melissæfolia.
Scrofularia scabiosæfolia.
Castilleja linariæfolia.
Linaria dichondræfolia.
Verbascum biscutellæfolium.
Lophanthus scrofulariæfolius.
Leucas nepetæfolia.
Salvia camaræfolia.
— melissæfolia.
— cacaliæfolia.
— hastæfolia.
— ballotæflora.
— prasiifolia.
Scutellaria nepetæfolia.
— salviæfolia.
Stachys melissæfolia.
Lamium veronicæfolium.
— parietariæfolium.
Eremostachys loasæfolia.
Plectranthus nepetæfolius.
Dalechampia ipomeæfolia (3).

BOISSIER.

Delphinium saniculæfolium.
Papaver triniæfolium.
Arabis drabæformis.
Isatis biscutellæfolia.
Cochlearia drabæcarpa.
Astragalus anserinæfolius.
Potentilla poteriifolia.
Rosa anserinæfolia.
Hypericum thymbræfolium.
Eryngium thoræfolium.

---

(1) Adjectif correctement composé par Salisbury : Erica *polifolia*.
(2) Adjectif correctement composé par Kunth : Ranunculus *delphinifolius*.
(3) Bentham a écrit correctement : Coleus *urticifolius*, Lophanthus *urticifolius*, Eriogonum *hieracifolium*.

Malabaila pastinacæfolia.
Reutera pastinacæfolia.
Senecio barkhausiæfolius.
Doronicum cacaliæfolium.
Aster inulæfolius.
Cirsium morinæfolium.
Centaurea lactucæfolia.
Lactuca brassicæfolia.
Dionysia diapensiæfolia.
Scrofularia prasiifolia.
— lunariæfolia.
Verbascum salviæfolium.
Salvia potentillæfolia.
— santolinæfolia.
Euphorbia pistiæfolia (1).

A.-P. DE CANDOLLE.

Clematis greviæflora.
— loasæfolia.
Thalictrum saniculæforme.
Ranunculus anemonæfolius.
Berberis caraganæfolia.
Corydalis rutæfolia.
Diclytra lachenaliæflora.
Arabis lyræfolia.
Hutchinsia cepeæfolia.
Cochlearia saxifragæfolia.
Camelina barbareæfolia.
Hibbertia hermanniæfolia.
Pleurandra ericæfolia.
Helianthemum lavandulæfolium.
— majoranæfolium.
Helicteres grewiæfolia.
Althæa lavateræflora.
Polygala persicariæfolia.
Geranium potentillæfolium.
Pelargonium artemisiæfolium.
— dichondræfolium.
— jatrophæfolium.
— violæflorum.
Muraltia ericæfolia.
Genista polygalæfolia.
Astragalus viciæfolius.
Priestleya ericæfolia.
Tephrosia coronillæfolia.
Eugenia pistaciæfolia.
Myrcia banisteriæfolia.
— coccolobæfolia.
— cordiæfolia.
— curatellæfolia.
Spennera circæifolia.
Microlicia arenariæfolia.
— lanceæflora.
Clidemia tiliæfolia.
— spicæformis.
Osbeckia oleæfolia.
Lasiandra proteæformis.
Begonia violæfolia.
— broussonnetiæfolia.
— anodæfolia.
— lantanæfolia.
Hedera jatrophæfolia.
— catalpæfolia.
— avicenniæfolia.
Palicourea tabernæfolia.
Randia genipæflora.
Passiflora theobromæfolia.
Pereskia opuntiæfolia.
— zinniæflora.
Stobæa carlinæfolia.
Sphenogyne calendulæflora.
— chamomillæfolia.
Hymenopappus artemisiæfolius.
Leighia noneæfolia.
— ecliptæfolia.
Hemizonia luzulæfolia.
Calea verbenefolia.
— urticæfolia.
Erechtites valerianæfolia.
Eclopes genistæfolia.
Athrixia ericæfolia.
Hecubæa scorzoneræfolia.
Eurybia cydoniæfolia.
Senecio doriæformis.

---

(1) Boissier a écrit correctement : Onobrychis *galegifolia*, Saxifraga *chrysosplenifolia*, Anthemis *absinthifolia*, Podanthum *cichoriforme*, Calamintha *betulifolia*, Micromeria *nummularifolia*, Euphorbia *boerhaavifolia*.

Senecio arnicæflorus.
— cakilefolius.
— cardaminefolius.
— sisymbriifolius.
— erodiifolius.
— grindeliæfolius.
— malvæfolius.
— mikaniæfolius.
— othonnæflorus.
— oxyriæflorus.
— robertiæfolius
— spathulæfolius.
Vernonia tragiæfolia.
— volkameriæfolia.
Wedelia urticæfolia.
Cineraria geraniifolia.
Mikania apiifolia.
Kleinia crassulæfolia.
Inula pulicariæformis.
Artemisia lavandulæfolia.
— paniculæformis.
Eurybia cydoniæfolia.
Baccharis ptarmicæfolia.
— serræfolia.
— phylicæfolia.
— cassinefolia.
— caprariæfolia.
Matricaria nigellæfolia.
Cotula ceniæfolia
Doria cluytiæfolia.
Gazania jurineæfolia.
Helianthus budleiæformis.
Helichrysum miconiæfolium.
— phylicæfolium.
Clibadium neriifolium.
Conoclinium prasiifolium.
Mikania apiifolia.
Blumea cichoriifolia.
Metalasia seriphiifolia.
Leucothoe neriifolia.
Cacalia cervariæfolia.
— mikaniæfolia.
— nepeæfolia.
— verbenæfolia.
Eupatorium lavandulæfolium.
— erodiifolium.
— malvæfolium.
— steviæfolium.
— tozziæfolium.
— stillingiæfolium.
— bartsiæfolium.
— dodoneæfolium.
— camptoniæfolium.
Centaurea thrinciæfolia.
Achyrocline matthiolæfolia.
Mulgedium cacaliæfolium.
Prenanthes alliariæfolia.
Leontodon biscutellæfolium.
Lactuca cichoriifolia.
Rauwolfia amsoniæfolia A. DC.
Thibaudia phyllireæfolia.
Gaylussacia oleæfolia.
Spigelia rubiæfolia.
Heliophytum nicotianæfolium.
— sidæfolium.
— persicariæfolium.
— anchusæfolium.
Bignonia castaneæfolia.
— moringæfolia.
Argylia potentillæfolia.
Loranthus dodoneæfolius.
— lobeliæflorus.
— goodeniæflorus.
Viscum tunæforme.

L'instinct d'imitation des modèles antiques s'est parfois réveillé chez l'illustre auteur du *Prodromus syst. nat. regni vegetalis*, car il a écrit correctement : Thlaspi cochleariforme, Astragalus oleifolius, Hedysarum nummularifolium, Alysicarpus nummularifolius, Spennera siliniflora, Vernonia eupatorifolia, Polyactidium delphinifolium, Tripteris limonifolia, Conyza absinthifolia, Leucothoe oleifolia, Blumea salvifolia, Nidorella resedifolia, Leighia urticiformis, Baccharis genistifolia, Epal-

lage anemonifolia, E. salvifolia, Achillea dentifera, Podospermum calcitrapifolium.

Cependant la tendance à donner au premier substantif la forme du génitif est celle qui a prédominé dans son esprit, car il a quelquefois altéré certains adjectifs que Linné avait écrits correctement. C'est ainsi qu'il a changé Viola primulifolia L. en *V. primulæfolia*, Saxifraga ajugifolia L. en *S. ajugæfolia*, Ambrosia artemisifolia L. en *A. artemisiæfolia*.

Par suite de la même tendance, les continuateurs du *Prodromus* ont changé Scutellaria hastifolia L. en *S. hastæfolia*, Campanula persicifolia Lobel et L. en *C. persicæfolia*, C. betonicifolia Smith en *C. betonicæfolia*. Cependant, à la même page Campanula anchusiflora Smith a été maintenu.

Pareils changements ont été faits dans la Flore de France par Grenier et Godron : Sagittaria *sagittæfolia* au lieu de S. sagittifolia L., Cistus *salviæfolius* au lieu de C. salvifolius L., Podospermum *calcitrapæfolium* au lieu de P. calcitrapifolium DC., Hieracium *staticefolium* pour H. staticifolium All., Phyteuma *scorzoneræfolium* pour P. scorzonerifolium Villars. D'après les mêmes errements, ils ont créé le nom de *Crepis erucæfolia*, bien que, dans un précédent chapitre, ils eussent écrit sans répugnance Senecio *erucifolius* L. On ne peut s'empêcher d'être surpris que des savants accoutumés à l'exactitude rigoureuse des procédés scientifiques et qui ont excellé à décrire les plantes suivant un ordre naturel et logique, aient pu avoir à l'égard des formules du langage une indifférence telle, que le même adjectif a été employé par eux sous deux formes différentes, et qu'ils ne se sont pas inquiétés de rechercher si toutes deux sont licites ou si l'une d'elles seulement est construite d'après les règles de la langue latine.

Il a été précédemment expliqué que les botanistes ont été induits en erreur par une simple coïncidence ; ils ont cru que dans les adjectifs composés dont le premier membre est un substantif masculin ou neutre de la seconde déclinaison (narcissiflorus, linifolius), la voyelle *i* est la marque du génitif. En vertu de cette idée erronée, ils n'ont pas hésité à écrire *rutæfolius*, *erucæformis*. Cependant si on leur avait demandé pourquoi aucun floriste n'a osé écrire *graminisfolius*, *salicisfolius*, *noctisflora*, *pedisformis*, il est hors de doute qu'ils auraient unanimement répondu que cette graphie serait con-

traire à l'usage de la langue latine. Dans ce cas, la tradition ancienne a été fidèlement conservée, tandis que, par une bizarrerie inexplicable, elle a été oubliée lorsqu'il s'est agi des adjectifs latins dans lesquels le premier mot composant est un substantif féminin de la première déclinaison ou un substantif neutre à désinence nominative en *ium* de la seconde déclinaison. Pourtant, il est certain que tous les adjectifs cités dans les listes précédentes sont régis par la même loi de composition. L'analyse grammaticale le démontre péremptoirement.

Il est regrettable que les grammairiens n'aient pas été informés du besoin qu'ont eu les naturalistes, depuis la réforme Linnéenne, d'augmenter le vocabulaire des noms et des adjectifs composés de mots grecs ou latins. S'ils avaient connu ce nouveau besoin, ils n'auraient sans doute pas manqué de tracer les règles de la formation de ces noms et adjectifs composés, et nous ne verrions pas la nomenclature encombrée de locutions fautives dont la correction, bien que fort simple, puisqu'il suffit de changer une lettre, sera difficilement obtenue, si grande est l'obstination de la routine.

Ouvrez la grammaire de Lhomond, qui a été l'évangile de tant de générations d'écoliers, et vous trouverez au chapitre des « noms composés » dix lignes seulement dans lesquelles on nous apprend que lorsque le nom est composé de deux nominatifs, comme dans *Respublica*, *Jusjurandum*, chaque mot se décline à tous les cas. — Mais si le nom est composé d'un nominatif et d'un autre cas, comme dans *Pater-familiâs*, *Senatûs-consultum*, on ne décline que le mot qui est au nominatif.

Rien sur la question des adjectifs composés qui intéresse plus particulièrement les naturalistes.

Quoique les noms cités par Lhomond appartiennent à une famille dont un seul représentant existe dans la nomenclature botanique (1), il ne sera pas inutile de faire quelques remarques à

---

(1) Ornithogalum *Pater-familias*, malheureux nom imposé par Godron à un état particulier de l'Ornith. *divergens* Boreau, dont le bulbe produit un grand nombre de bulbilles pédicellées qui émettent de leur sommet une feuille filiforme. Dans les localités où on l'a observée, cette variété est mêlée au type ; elle retourne d'ailleurs à celui-ci quand on la cultive. L'appellation *Pater-familias* a été avantageusement remplacée par celle de *proliferum* Jordan, en usage dans la nomenclature botanique pour désigner la production accidentelle des bulbilles chez les Liliacées.

leur sujet. Comme le dit avec raison Madvig (Gramm. latine, § 203), c'est improprement que ces noms sont dits composés. Dans les noms qui méritent véritablement cette qualification, les deux mots composants sont indissolublement unis l'un à l'autre, comme dans *tubicen*, *stillicidium*, *lucifugus*, *pacificus*, *causidicus*. Il est même à noter que dans ces cinq noms, aucun des composants n'existe dans la langue latine sous la forme qu'il a dans le nom composé : *causi*, *tubi*, *stilli* ne sont pas des cas de *causa*, *tuba*, *stilla*. *Dicus*, *ficus*, *fugus*, *cen*, *cidium*, *fer*, *ger*, *loquus*, *parus*, sont des suffixes tirés des verbes *dico*, *facio*, *fugio*, *cano*, *cado*, *fero*, *gero*, *loquor*, *pario*, et qui, comme les suffixes *folius*, *florus*, *formis*, si souvent employés dans la nomenclature botanique, servent seulement à former des noms composés.

Dans *Respublica*, *Jusjurandum*, *Senatûsconsultum*, *Jurisconsultus*, il y a, non soudure intime, mais juxtaposition de deux mots qui, après avoir été longtemps séparés, ont été quelquefois rapprochés par suite du fréquent usage qu'on en faisait dans le langage politique et juridique. La même juxtaposition a été faite par Frontin des deux mots aquæ-ductus, que Pline, Vitruve et d'autres auteurs anciens séparaient (aquarum ductus, aquæ ductus). Il est souvent arrivé que les susdits mots ont été disjoints par l'intercalation d'une conjonction : *rei quoque publicæ* (Caton) ; *resque publica*, *jurisque jurandi*, *Senatusve consultum* (Cicéron) ; *reive publicæ*, *Senatusve consultis* (J. Cæsar) ; — quelquefois l'ordre a été interverti : *jurando jure* (Plaute). Il est d'ailleurs certain que dans un grand nombre de manuscrits anciens, les susdits mots ont été séparés, et que pareille juxtaposition n'a jamais été faite dans plusieurs expressions similaires, telles que *Res herbaria* (Botanique), *Res militaris* (Art militaire), *Res navalis* (Art naval), *Res rustica* (Agriculture), *Res metrica* (Métrique poétique), *Res divina* (Culte religieux).

Quelques grammairiens ont maintenu *Respublica*, *Jusjurandum*, *Senatûsconsultum*, *Jurisconsultus*, dans la classe des mots composés, mais ils les ont rangés dans une catégorie particulière, sous la dénomination de composés syntactiques, c'est-à-dire réciproquement régis par les lois de la syntaxe (Guardia et Wierzeyski, 1876, *Gramm. latine*, ch. X, p. 306), ou de composés parathétiques, c'est-à-dire formés de mots sim-

plement juxtaposés sans soudure (Kühner, 1877, *ausführliche Grammatik der latinischen Sprache*, t. I, p. 696).

D'après ces définitions, *Jurisprudentia* est syntactique ou parathétique, tandis que *juridicus* est asyntactique ou synthétique. Dans cette dernière catégorie se trouvent aussi tous les adjectifs composés dont on fait un si fréquent usage dans la nomenclature botanique. Il me paraît préférable de réserver à ces derniers la qualification de *mots composés*, et d'appeler les autres *mots juxtaposés*. C'est du reste l'avis de Bréal et Bailly (Dictionn. étymol., p. 15 et 143). La précision du langage a, dans ce cas, une utilité incontestable.

Les considérations ci-dessus exposées étaient nécessaires pour faire comprendre l'origine des erreurs commises par les botanistes, relativement à la formation des mots composés. En premier lieu, les grammairiens ont négligé, durant les siècles antérieurs et jusque vers la moitié de notre siècle, de s'occuper de cette question, et secondement, les botanistes contemporains n'ont pas eu la curiosité de chercher dans les grammaires publiées à notre époque les enseignements qui leur auraient été fournis par l'analyse des mots de l'ancienne langue latine. Il est fort désirable qu'à l'avenir les grammairiens, prenant en considération les nouveaux besoins du langage scientifique, donnent un plus grand développement à cet important chapitre de linguistique, et ne laissent pas aux naturalistes, peu compétents en cette matière, le soin de formuler les règles de la fabrication des mots composés.

En attendant le complément d'information qui sera donné par des maîtres jouissant d'une autorité incontestée, il est d'ores et déjà prouvé qu'une multitude d'adjectifs employés comme épithètes spécifiques dans la nomenclature ont été composés contrairement à l'usage de la langue latine.

Puisque les botanistes admettent unanimement que « les noms scientifiques des plantes sont en langue latine » (article 6 des Lois), il est clair qu'ils s'engagent implicitement à observer les règles depuis longtemps établies dans cette langue. Par conséquent, toute expression qui viole les susdites règles peut et doit être corrigée.

Dans tous les exemples précédemment cités, la correction est extrêmement facile, puisqu'il suffit de changer la lettre *æ* en *i*. Il n'y a donc pas lieu, dans ce cas particulier, d'alléguer que ce

minuscule changement apporterait « une profonde perturbation aux usages adoptés ». Bien plus, il est permis d'affirmer que cette modification sera considérée comme un bienfait par tous ceux qui, ayant mission de corriger les épreuves d'imprimerie, se trouveront ainsi débarrassés, au moins pour une grosse part, du souci que leur donne la distinction des lettres *æ* et *œ*, souvent mal dessinées dans les manuscrits des auteurs.

Il existe encore un autre motif pour adopter exclusivement la forme normale des adjectifs composés dont il est actuellement question, ce motif est tiré de l'avantage que présente l'uniformité des termes appartenant à la même famille grammaticale. Cet avantage est si évident que, lors même que les deux formes seraient licites (ce qui n'est pas vrai), il serait incontestablement préférable d'employer l'une d'elles à l'exclusion de l'autre, et dans cette alternative, le choix ne saurait être douteux. Comment se peut-il que les botanistes n'aient pas été depuis longtemps choqués de voir dans les Flores, tantôt les adjectifs *hastifolia*, *hederifolia*, *eruciformis*, tantôt hastæfolia, hederæfolia, erucæformis ? (1)

Malgré sa légitimité sous le rapport orthographique et les avantages pratiques qu'elle présente, ma proposition de réforme rencontrera une vive résistance de la part des doctrinaires qui, voulant avant tout obtenir la fixité des noms de plantes et d'animaux, ont établi comme loi fondamentale de la nomenclature des êtres vivants ce qu'ils appellent la règle inviolable de priorité.

Quelques-uns, préoccupés à l'excès des inconvénients de la mobilité des noms et n'ayant pas la notion exacte de l'esprit conservateur des Lois, ont confondu le moyen avec le but et ont poussé la rigueur de la règle de priorité jusqu'à déclarer qu'un

---

(1) Il est regrettable que les législateurs de la nomenclature botanique aient manqué de fermeté dans l'application d'un principe dont ils avaient reconnu l'utilité lorsque, après avoir proclamé, par les articles 21 et 24 des Lois, que la désinence normale des noms de familles est *aceæ* et des noms de tribus *eæ*, ils ont, à cause de l'usage, admis par l'article 23 les exceptions suivantes : Salicineæ, Tamaricineæ, Berberideæ, Violarieæ, Lythrarieæ, Cruciferæ, Umbelliferæ, Aroideæ, Gramineæ, etc.

Il convenait de déclarer, sans égard pour la routine, qu'on devra écrire dorénavant : Salicaceæ, Violaceæ, Lythraceæ, Cruciaceæ, Umbellaceæ, Graminaceæ, Araceæ. Ce dernier nom a du reste été bravement adopté par Engler dans le tome II des suites du *Prodromus*.

Il importe qu'on soit aussitôt informé par la désinence s'il s'agit d'une famille ou d'une tribu.

nom doit être religieusement conservé sous la forme, fût-elle même manifestement vicieuse, que lui a donné son inventeur. Il en est même, Staudinger entre autres (*Vorwort des Catalog der Lepidopteren*, 1871), qui ont prétendu que l'auteur d'un nom n'a pas le droit de corriger celui-ci dans une seconde édition de son ouvrage. Ainsi, par exemple, Linné avait écrit, dans la première édition du *Species plantarum*, Veronica *hederæfolia*, puis dans la seconde édition V. *hederifolia*. — V. *hederæfolia* est, d'après le susdit principe, la forme légitime, la seule que doivent employer les botanistes présents et futurs, sinon la porte sera ouverte à la licence, à l'anarchie, et on verra l'abomination de la désolation régner dans le saint temple de la Science !

Pareilles exagérations auraient peut-être été évitées si les législateurs avaient eu soin de définir nettement le but visé par les Lois de la nomenclature.

Ce but suprême est évidemment l'unité de langage, condition essentielle de la clarté. Afin d'obtenir cette unité si désirable, il est convenu que chaque plante ne portera qu'un nom, lequel sera tantôt le plus ancien, tantôt le plus usité si le nom ancien est tombé en désuétude. Il est d'ailleurs bien entendu que le nom le plus ancien ou le plus usité peuvent être changés s'ils sont entachés de quelque grave défaut, et notamment s'ils expriment une idée fausse (Specularia *hybrida*, Asclepias *syriaca)*, s'ils donnent lieu à une ambiguïté par similitude de sens (Melampyrum *nemorosum*, faisant confusion avec M. *silvaticum*), s'ils sont vicieux par pléonasme (Sagittaria *sagittifolia* au lieu de *Sagittaria aquatica* Lobel), par union d'un mot latin avec un mot grec (Carex *hordeistichos* pour C. hordeiformis), enfin, par erreur de graphie (*Amaranthus* pour Amarantus, Lathyrus *cirrhosus* pour L. *cirrosus*, Cucubalus *bacciferus* au lieu de C. baccifer, *Catananche* au lieu de Catanance, *Mesembryanthemum* pour Mesembrianthemum, *Zanthoxylum* pour Xanthoxylum, Euphorbia *pithyusa* au lieu de E. *pityusa*, Ranunculus *rutæfolius* pour R. rutifolius, etc.).

Il est hors de doute que si Linné avait consulté un philologue connaissant mieux que lui les langues grecque et latine, il aurait corrigé les susdites graphies fautives et, en outre, qu'il n'aurait pas joint des épithètes neutres à des noms masculins, tels que Andropogon, Gerontopogon, Tragopogon, Leon-

todon, Erigeron, Potamogiton, Croton, Sison, Styrax et Panax ; — ni des épithètes féminines à Bidens, Stachys, Orchis et Scorpiurus qui sont certainement du genre masculin. — Enfin, il n'aurait pas adjoint des épithètes féminines à des noms neutres, tels que Alisma, Camphorosma, Onosma, Phyteuma et Polygala (1).

Il est permis d'affirmer que l'illustre auteur du *Prodromus regni vegetabilis* n'aurait pas été moins docile que le grand réformateur aux enseignements de la linguistique, puisqu'il a dit : « il est une autre règle si simple qu'elle mérite à peine d'être signalée, c'est qu'il faut que les noms soient formés d'après les règles de la Grammaire » *Théorie élém. de la Botanique*, p. 258.

Ce serait d'ailleurs se tromper gravement que d'assimiler la mention d'un nom de plante à la citation d'un texte. Assurément, lorsqu'on cite une phrase diagnostique tirée du *Species plantarum*, du *Prodromus* ou de tout autre ouvrage, en vue d'une discussion historique ou phytologique, il convient de reproduire fidèlement le texte original, mais il faut rejeter bien loin ce scrupule d'exactitude quand il s'agit simplement de la graphie des noms de plantes mentionnés dans une Flore ou dans un récit d'herborisation. C'est précisément cette superstition d'exactitude déplacée qui a perpétué une multitude d'erreurs. Il importe qu'il soit bien entendu que nous avons accepté « sous bénéfice d'inventaire » cette partie de l'héritage de nos devanciers, en nous réservant expressément la faculté d'y apporter tous les changements qu'exigent présentement, et qu'exigeront à l'avenir les besoins de la science. Les corrections grammaticales et orthographiques s'imposent immédiatement, surtout quand il s'agit de celles qui concernent la langue latine dont les règles, depuis longtemps établies, ne sont pas sujettes à une évolution ultérieure comme celles des langues dites vivantes.

Tant de verbiage, dira-t-on, pour obtenir le changement d'une lettre ! La réforme demandée paraît en effet d'une simplicité enfantine après qu'elle a été clairement expliquée.

Cependant, puisque les grammairiens ont négligé de s'occu-

---

(1) Pour plus amples détails sur cette question, on pourra consulter l'ouvrage intitulé : *Réforme de la nomenclature botanique*, p. 38 à 60, Lyon, 1880.

per des applications de leur science au langage phytologique et que les botanistes, entièrement absorbés par leurs intéressantes observations, n'ont pas le loisir d'étudier d'une manière approfondie la grammaire latine, il fallait bien, pour sortir de cette fausse situation, que l'un de ceux-ci acceptât la tâche ingrate et en apparence pédantesque d'élucider une question de linguistique peu connue de la plupart de ses confrères. Afin de vaincre l'indifférence des uns et l'obstination des autres, il a cru devoir apporter un morceau de preuves décisives à l'appui de la thèse qu'il a soutenue.

Toutefois, ne se faisant aucune illusion sur le sort réservé à sa longue et fastidieuse élucubration, il prévoit « qu'il passera encore beaucoup d'eau sous le pont de la Guillotière », comme disent les gens de son gros village, avant que le dernier *æ* soit remplacé par un *i* légitime, à l'attitude droite et noble. Il espère que le triomphe définitif de celui-ci sera vivement désiré par tous les hommes de bon goût qu'offusquait depuis longtemps l'aspect contourné et hypocrite de l'usurpateur. Enfin, il ose affirmer que quiconque, après avoir été informé, s'obstinera à continuer les errements antérieurs, n'aura plus le droit de dire qu'il se sert de la langue latine pour la dénomination des plantes. En cette affaire, il ne s'agit pas d'élégance Cicéronienne, mais simplement d'une règle grammaticale qui s'impose d'elle-même et dont la violation serait d'ailleurs sans profit pour la science.

Lyon. Assoc. typ., rue de la Barre, 12.— F. Plan, directeur.